



# Actellic® SMOKE GENERATOR

FUMIGATION



Action choc



Traitement global  
des locaux



Large spectre  
d'insecte



**TRAITEMENT CONVENTIONNEL**  
USAGE PROFESSIONNEL

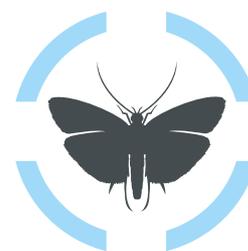
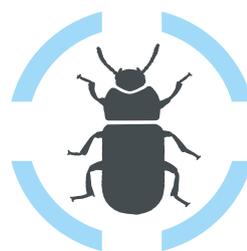
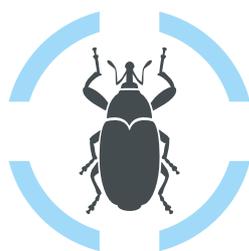


**ARMOSA**  
keeping nature at its best

# Actellic®

## SMOKE GENERATOR

### FUMIGATION



**ACTELLIC® SMOKE GENERATOR** est un fumigène insecticide et acaricide dédié au traitement des locaux vides de stockage pour les produits d'origine végétale (POV). Cette formulation unique, à effet choc, permet la désinsectisation totale des bâtiments et matériels, y compris les lieux difficiles d'accès (recoins, fissures, circuits de ventilation, charpentes...) grâce à la propagation de la fumée.

AMM n° 2170711

Type de produit : Fumigène (FU)

Composition : 225g/kg (22,5% p/p) de Pirimiphos-méthyl

RÉFÉRENCE	CONTENANCE	CONDITIONNEMENT
IN-PIR-02001	Fumigène de 90g	10 unités / carton

#### EFFICACITÉ



**ACTELLIC® SMOKE GENERATOR** agit par contact, ingestion et inhalation, sur tous les stades circulants (extérieurs aux grains), contre un large spectre d'insectes et d'acariens (charançon, sylvain, capucin, mite, teigne...), y compris les souches résistantes.\*

Pour obtenir une efficacité maximale, ACTELLIC® SMOKE GENERATOR doit être appliqué dans des locaux nettoyés, fermés et à une température supérieure à 18°C.

\* Aux solutions insecticides à base de pyréthrinolide

#### DÉLAI DE TRAITEMENT POUR UNE DÉSINSECTISATION OPTIMALE

**72h**  
Minimum

si la température est comprise entre 18°C et 20°C

**48h**  
Minimum

si la température est supérieure à 20°C



## MÉTHODE D'APPLICATION

### MESURES PRÉALABLES

- Nettoyez les locaux vides en soufflant/aspirant les poussières.
- Assurez-vous que la zone à traiter n'est **pas ATEX au moment de l'application**.
- Avertir toutes les personnes présentes sur le site qu'un traitement avec des fumées toxiques va avoir lieu.
- Rendre la zone à traiter la plus hermétique possible : condamnez les portes, les fenêtres et toutes les zones d'évacuation d'air possibles.
- Signalez sur toutes les entrées la présence d'un traitement avec des fumées toxiques en cours et indiquez si possible le numéro de téléphone du responsable.
- Vérifiez l'absence de toutes personnes, animaux non-cibles et plantes vivantes dans la zone à traiter.

### ACTELIC® SMOKE GENERATOR, c'est...

**1 FUMIGÈNE**  
pour traiter un volume  
de 570 m<sup>3</sup>

**2 APPLICATIONS**  
maximum par an

**6 SEMAINES**  
d'intervalle minimum  
entre 2 applications



### APPLICATION

- Prenez le nombre nécessaire de fumigène.
- Lorsque plusieurs fumigènes doivent être utilisés, espacez-les dans toute la zone à traiter et **définissez votre parcours de manière à vous rapprocher continuellement de la sortie**.
- Placez chaque fumigène sur un **support non inflammable et préparez-les tous** (capuchon à retirer) pour l'allumage avant d'allumer le premier.
- Allumez les fumigènes en série, en suivant le parcours défini et en commençant par le plus éloigné de la sortie. Allumez la mèche avec un briquet ou une allumette. **Ne laissez pas l'allumette dans le fumigène.**
- Si vous avez oublié d'allumer un fumigène sur votre parcours ne retournez pas l'allumer.
- Une fois le dernier fumigène allumé, sortez et **fermez la porte à clé derrière vous**.
- Laissez le **traitement agir au minimum 48h** (voir recommandation dans la section « efficacité »).

### DÉLAI DE RENTRÉE (TRAVAILLEURS ET GRAINS)

- Une fois le traitement terminé, **ouvrez les locaux afin de permettre le renouvellement complet du volume d'air**. Pour cela créez un courant d'air pendant au moins une 1 heure ; et étendre ce délai à minimum 4 heures si la configuration de la structure ne permet pas une bonne aération.
- Puis, retirez les emballages des fumigènes usagés avant l'entrée des grains.

## SÉCURITÉ DE L'OPÉRATEUR

### PENDANT LA PHASE DE MISE EN PLACE ET ALLUMAGE

- **GANTS EN NITRILE**  
Réutilisables certifiés EN 374-3
- **EPI VESTIMENTAIRE**  
65% polyester / 35% coton > 230g/m<sup>2</sup>  
+ traitement déperlant
- **PROTECTION RESPIRATOIRE**  
Demi-masque ou masque (EN 140:1998)  
équipé d'un filtre P3 (EN 143:2006) ou  
A2P3 (EN 14387:2008)

### PENDANT LA PHASE DE RÉCUPÉRATION ET VENTILATION

- **GANTS EN NITRILE**  
Réutilisables certifiés EN 374-3
- **EPI VESTIMENTAIRE**  
65% polyester / 35% coton > 230g/m<sup>2</sup>  
+ traitement déperlant
- **PROTECTION RESPIRATOIRE**  
Demi-masque ou masque (EN 140:1998)  
équipé d'un filtre P3 (EN 143:2006) ou  
A2P3 (EN 14387:2008)

### APRÈS VENTILATION

- **EPI VESTIMENTAIRE**  
65% polyester / 35% coton > 230g/m<sup>2</sup>  
+ traitement déperlant

## STOCKAGE

Conserver le produit **uniquement dans son emballage d'origine**, dans un local phytopharmaceutique conforme à la réglementation en vigueur, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux, et tenir hors de portée des enfants et des personnes non autorisées.

**ACTELLIC® SMOKE GENERATOR** - n°AMM 2170711- 225 g/kg pirimiphos-méthyl

**Classement** : H332 - Nocif par inhalation ; H351 - Susceptible de provoquer le cancer ; H370 - Risque avéré d'effets graves pour les organes (système nerveux central) ; H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes (système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée ; H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme ; EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

**Titulaire de l'AMM** : NEWPHARM S.R.L, Via Tremarende 22, 35010 Santa Giustina in Colle (PD), Italie.

**Responsable de mise sur le marché** : Armosa, 209 - 217 Av. de la République, 93800 Épinay-sur-Seine.

**N°d'agrément IF00065** : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette des produits ou consulter <https://e-phy.anses.fr/ppp/actellic-smoke-generator> et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com).

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.



**DANGER**

**ARMOSA SAS**

209-217, Avenue de la République - Parc de la Croisée B1-B2

93800 Epinay-sur-Seine

04 90 02 16 20

[info-fr@armosa.eu](mailto:info-fr@armosa.eu)

[www.armosa.eu](http://www.armosa.eu)



**ARMOSA**  
keeping nature at its best